

I. La constitution d'empires coloniaux : une première forme de mondialisation.

La constitution d'empires coloniaux a développé la circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Il s'agit d'une circulation d'individus, d'or et d'argent et de marchandises.

B. L'économie sucrière et l'esclavage au Brésil GROUPE

Sources :

- ✓ Article de la revue *L'Histoire (carte)* : <https://www.lhistoire.fr/carte/la-lente-conqu%C3%AAtte-du-br%C3%A9sil>
- ✓ Documentaire Arte : https://www.youtube.com/watch?v=kdV_f5N3OEs
- ✓ Manuel p. 124

Doc 1	Doc 2
-------	-------

- ✓ Manuel p. 125

Doc 1	Doc 2	Doc 3
-------	-------	-------

Problématique : Comment l'économie sucrière esclavagiste se met-elle en place au Brésil aux XVIe et XVIIe siècles ?